

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 545

Artikel: Un jour de retard!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 545 14 mai 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi

Le syndrome de la fourmi

Dans les années de récession 1975 et 1976, les ménages helvétiques ont économisé des sommes records, mettant de côté plus de 9% de leur revenu. Réaction de repli classique, face à une situation conjoncturelle incertaine et à une soudaine insécurité de l'emploi. Par la suite, malgré un alourdissement déjà sensible de la charge fiscale, nos braves ménages suisses économisaient encore 9% de leurs recettes en 1977, mais ne parvenaient plus à épargner que 7% l'année suivante. En 1979, les choses semblent s'être arrangées: on se retrouvait à 7,6%, en dépit d'une diminution générale des recettes de l'ordre de 3%.

Tous ces pourcentages témoignent — si besoin était — du comportement vertueux des épargnants de ce pays; ils sont cités par l'OFIAMT dans une récente analyse de la composante «épargne» des budgets des ménages¹.

Les moyennes citées recouvrent évidemment des situations fort diverses. Comme devant la consommation, il y a inégalité devant l'épargne!

Ainsi la situation est particulièrement tendue pour les ménages disposant d'un revenu entre Fr. 36000.— et Fr. 48000.— par an, qui ont dû puiser dans leurs réserves en 1977 et 1979.

En revanche, dans les tranches de revenu correspondant à des recettes mensuelles de Fr. 7000.— à Fr. 8000.—, la part du revenu économisé atteignait 17% en 1975-1976; après deux années «maigres», où ce taux d'épargne est descendu à 10%, ces ménages privilégiés ont pu enregistrer en 1979 un excédent moyen de recettes approchant le cinquième de leur budget!

Donnant à l'ensemble une apparence de neutralité, les chiffres montrent d'une part que l'épargne ban-

caire ne dépend pas tellement du revenu que des taux d'intérêt, et d'autre part que les ménages consacrent une proportion relativement constante de leur budget aux dépenses pour «des assurances avec composante d'épargne» (AVS/AI, caisses de pension, assurances-vie); cette «épargne forcée» représente le plus souvent 8 à 9% du budget, qui viennent donc s'ajouter aux 7 à 9% d'épargne volontaire.

Les petits ménages, comprenant une à deux personnes exerçant en général une activité professionnelle, sont en mesure d'épargner des montants assez considérables, malgré une propension relativement forte à consommer. Cela ne vaut évidemment pas pour les ménages de rentiers AVS — mais les statistiques de l'OFIAMT ne s'alourdissent pas de ces cas particuliers.

Les Suisses alémaniques tirent traditionnellement vers le haut le taux moyen de l'épargne. Les Tessinois, et plus encore les Welsches, font tout aussi traditionnellement le contraire...

L'OFIAMT convient que les cigales romandes ne le sont pas toujours de leur propre gré, et que «les parts des excédents de recettes des ménages romands ont été, chacune des cinq années sous revue, inférieures à celles qu'ont connues les ménages de la Suisse alémanique».

SUITE ET FIN AU VERSO

UN JOUR DE RETARD!

Il est fort possible que vous receviez, cette semaine, «Domaine Public» avec un jour de retard sur l'horaire habituel. Nos excuses! Comme vous l'aurez compris, l'Ascension a quelque peu perturbé les délais de livraison postale.